

A Monsieur le Président de la République

Copie à M. le Ministre de l'Éducation Nationale
M. le Recteur de l'Académie de Créteil
Mme la Député de la 1^{ère} circonscription de Seine-et-Marne
M. le Maire de Dammarié-lès-Lys

Monsieur le Président,

Ce courrier n'a rien d'un courrier ordinaire.

C'est un cri d'alarme que nous, professeur.es du Lycée Frédéric Joliot Curie, vous lançons :
Parce que nous œuvrons pour la réussite de nos élèves et que nous nous refusons à sacrifier cette génération.
Parce que nous construisons au quotidien une relation de confiance avec eux et que nous refusons de les trahir.

L'organisation des Epreuves Communes de Contrôle Continu (E3C) que les élèves de 1^{ère} doivent passer dès janvier est une aberration, un scandale. Soyez-en juge :

La Banque Nationale de Sujets (BNS) n'est ouverte que depuis quelques semaines alors que les épreuves commencent fin janvier. Certains enseignant.es n'y ont d'ailleurs toujours pas accès pour des raisons évidentes de caprice technologique.

Comment nous, professeur.es, pourrions-nous préparer nos élèves à des sujets que nous découvrons si tardivement, lesquels sont remplis d'erreurs et dont le degré de difficulté est très variable ?

En Langues Vivantes (LV), les grilles de corrections que nous avons découvertes tout récemment sont pour le moins hermétiques, si ce n'est incompréhensibles.

Les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IPR) de certaines LV ont organisé une réunion il y a quelques jours et tenté d'en faire une explication de texte, mais, d'une part, toutes les LV n'ont pas bénéficié de cette réunion, et d'autre part, l'interprétation qui en est donnée est inquiétante car elle va à l'encontre des consignes de « l'ancien Baccalauréat ». Comment former les élèves en si peu de temps ? Comment rester crédibles auprès d'eux au moment où il faudra leur expliquer que les consignes que nous leur avons données jusqu'à présent sont à bannir, afin de mettre en pratique de nouvelles consignes, contraires à celles qu'ils ont appliquées depuis le début de leur formation de lycéen ?

Par ailleurs, certaines parties des épreuves qui ont été testées par des élèves ont donné des résultats si catastrophiques qu'on ne nous les a même pas montrés.

Quelle que soit la matière, les sujets de la BNS ne sont pas modifiables. Cependant, en Mathématiques, aucun sujet ne peut être traité complètement par les élèves, car tous couvrent presque l'intégralité du programme, alors que nous ne sommes qu'en janvier ! Par ailleurs, les élèves étant en 1^{ère} cette année n'ont pas reçu les enseignements nécessaires l'an dernier, en 2^{nde}, puisque c'est sur la base de l'ancien programme que leurs professeurs les ont préparés à leur entrée en Cycle Terminal. Avant même la rentrée scolaire 2019, nos élèves ont été acceptés en classe supérieure avec des lacunes qu'il nous était impossible de pallier dans la mesure où nous ne connaissions même pas l'intégralité des programmes de la réforme du Bac 2021.

De plus, pour l'épreuve, il est indiqué dans les textes officiels que le barème sera précisé sur le sujet, mais ce n'est pas le cas. Chaque professeur.e sera amené.e à faire sa propre grille de correction, à sa convenance. Quels critères devra-t-il retenir ? Dans quelle mesure ce mode d'évaluation et de correction peut-il garantir l'équité entre les élèves ?

Est-ce là la logique d'un contrôle qui se veut « continu » et dont les épreuves sont intitulées « communes » alors même que les sujets seront différents d'un établissement, voire d'une classe à l'autre ? En quoi ces nouvelles épreuves et ce mode de fonctionnement garantissent-ils la réussite de tous nos élèves de façon égale ?

En Histoire Géographie, la dissertation est remplacée par une question problématisée en une heure. Plus le temps pour les élèves de faire un brouillon. De même, l'analyse de document(s), toujours en une heure, est une mission quasi impossible. En outre, les élèves sont amenés à faire des cartes en utilisant des couleurs, mais nous avons appris récemment que le scanner envoyé il y a peu dans chaque établissement pour dématérialiser la correction des copies ne reconnaît que le noir et le bleu... Y-a-t-il plus absurde ?

Car, oui encore, il est bien question de scanner les copies manuscrites de nos élèves, même si elles seront corrigées... par les professeur.es de l'établissement.

Dans notre lycée, cela représente un minimum de 1000 copies doubles, sans compter les cartes et graphiques que l'un de nos deux CPE chargé de cette lourde mission mettra, si tout fonctionne bien, deux jours à scanner au lieu d'exercer son métier et de s'occuper des élèves.

Dans de telles conditions, parce que l'état d'impréparation de tous les acteurs de cette organisation est total et parce que nous avons la conviction que la réussite de nos élèves, depuis le début de leur scolarité, se tisse sur le temps long, sans précipitation ni impréparation, vous comprendrez qu'il est de notre devoir de vous interpeler :

Nous ne pouvons pas décemment faire passer ces épreuves à nos élèves dans quelques jours, et nous vous demandons, à tout le moins de les reporter à la fin de l'année de Première, ou, mieux encore, à la fin de l'année de Terminale.

Nous ne pouvons pas confondre évaluation formative et sommative et il va de notre responsabilité à l'égard de nos élèves de porter à votre connaissance autant d'éléments qui depuis l'an dernier, loin de les mettre en condition de réussite, les placent sous pression.

Ainsi, nous comptons, Monsieur le Président, sur votre compréhension et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Les Enseignant.es du Lycée Joliot-Curie.